

France/Guerre d'Algérie

Emmanuel Macron reconnaît le rôle de l'Etat dans la mort de Maurice Audin

AFP
Paris/France

C'est une décision déjà présentée comme historique : le chef de l'Etat admet que la France est derrière la mort, toujours inexpliquée, de Maurice Audin en 1957. Selon la version officielle qui a perduré pendant 60 ans, ce militant communiste, partisan de l'indépendance de l'Algérie, avait « disparu ». Le président français prend aujourd'hui le chemin de plusieurs de ses prédécesseurs sur les dossiers mémoriels.

« Pardon ». C'est le mot, fort, qu'a adressé Emmanuel Macron à Josette Audin ce jeudi 13 septembre. Une excuse, car c'est la France qui est responsable de la mort de son mari, 61 ans plus tôt. Rarement version officielle et réalité historique ont été si éloignées : pendant six décennies, la famille Audin s'est entendue dire que Maurice avait disparu. Nous sommes en 1956. Le Parlement français donne toute latitude au gouvernement pour rétablir l'ordre en Algérie. L'exécutif donne alors pouvoir de police à l'armée sur place. « Un système légalement institué qui a favorisé les disparitions et qui a permis la torture à des fins politiques », reconnaît l'Elysée. C'est de ce système qu'a été victime Maurice Audin. L'homme est mathématicien, il a 25 ans, et prépare une thèse à la Sorbonne mais vit à Alger où il enseigne à l'université. Lui et sa femme militent pour le



Photo : AFP

Le président Emmanuel Macron en compagnie de Michèle Audin, fille de Maurice Audin.

Parti communiste algérien - sans responsabilité -, le couple est partisan de l'Algérie indépendante. Josette Audin se souvient d'un soir de juin 1957 en pleine bataille d'Alger : « Nous nous sommes couchés, les enfants étaient au lit. Dans la nuit on a frappé à la porte. Ils venaient chercher mon mari, ils l'ont emmené. On ne l'a plus revu. » « Ils », c'est l'armée française, les parachutistes. Ils soupçonnent Maurice Audin d'héberger des membres de la cellule armée du parti communiste algérien. Josette Audin n'aura des nouvelles qu'une semaine plus tard. « Ils m'ont dit qu'ils avaient une bonne nouvelle à m'apprendre. C'était que mon mari s'était évadé. C'est tout, ils n'avaient plus rien à me dire. Je suis sortie en pleurant et en disant qu'ils l'avaient tué. » Ceci restera la version officielle des années durant, malgré le travail des historiens qui montrera que Maurice Audin est mort en détention, probablement torturé. Un premier coup de

canif officiel sera donné à l'histoire officielle en 2014. François Hollande inaugure une place Maurice-Audin lors d'un déplacement en Alger. Celui qui est alors chef de l'Etat admet alors que le militant ne s'est jamais évadé, qu'il est décédé en prison. François Hollande n'ira cependant pas plus loin.

De la nouvelle matière ouverte aux historiens Emmanuel Macron a fait le dernier pas dans le domicile de Josette Audin, ce jeudi. Des excuses, et un peu plus : le président de la République annonce également l'ouverture de toutes les archives d'Etat relatives aux disparus de la guerre d'Algérie. « Le système qui fonctionnait jusqu'à présent reposait sur des dérogations », explique Benjamin Stora, historien spécialiste de l'Algérie, et président du Musée national de l'histoire de l'immigration. « Les historiens devaient demander à chaque fois, sur des séquences particulières et précises, à bénéficier de

dérogations pour avoir accès aux documents, les archives de sûreté, les archives de l'armée, de la police ». Désormais, ces documents vont être accessibles sans restriction aux historiens, mais également aux familles et aux associations. Cette somme de ressources va permettre de faire la lumière sur de nombreux autres cas, car il n'y a pas eu qu'un seul Maurice Audin. On estime en effet à plusieurs milliers, dans les deux camps, les disparus de la guerre d'Algérie. Par cette mesure, Emmanuel Macron souhaite que le travail de mémoire se poursuive. Le chef de l'Etat estime ainsi que le règlement de l'affaire Audin doit être un symbole permettant d'aller plus loin.

Pour beaucoup, dont Benjamin Stora, il s'agit donc d'un moment historique, similaire à la reconnaissance par Jacques Chirac de la responsabilité française dans la rafle du Vel' d'Hiv' durant la Seconde Guerre mondiale. Cependant, comme souvent dans les affaires mémorielles, le président de la République prend le risque de raviver certaines plaies, notamment du côté des anciens combattants. Emmanuel Macron a donc très soigneusement choisi ses mots en évoquant effectivement la responsabilité de la France, mais également en parlant d'actes d'individus et non de toute l'armée : « Si la mort de Maurice Audin est, en dernier ressort, le fait de quelques-uns, elle a néanmoins été rendue possible par un système légalement institué. » Chronologie et chiffres clés

Congo/Procès

Libération de l'opposant Paulin Makaya

AFP
Brazzaville/Congo

L'OPPOSANT congolais Paulin Makaya, emprisonné à Brazzaville depuis fin 2015, a été condamné jeudi à un an de prison mais a été libéré pour avoir déjà purgé sa peine, a rapporté un journaliste de l'AFP. La troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel a reconnu M. Makaya "coupable des faits de délit de complicité d'évasion mis à sa charge", a déclaré son président, Dan Dé Ibara Ibombo, au cours d'une audience publique. Le tribunal "le condamne à la peine d'un an d'emprisonnement ferme. Cette peine ayant déjà été purgée, ordonne la levée du mandat de dépôt et sa mise en liberté". "J'ai une agréable impression parce mon client recouvre sa liberté bien que cette décision de le condamner soit



Photo : AFP

Emprisonné depuis fin 2015, l'opposant Paulin Makaya a été libéré hier à Brazzaville.

illégale", a déclaré à l'AFP son avocat, Me Eric Yvon Ibouanga. Président de l'Union pour le Congo (UPC, petite formation d'opposition), M. Makaya a été accusé par les autorités de Brazzaville d'avoir organisé en octobre 2015 une manifestation non autorisée contre le référendum consti-

tutionnel ayant permis au chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, de se présenter à nouveau à la présidentielle de mars 2016, qu'il a remportée. M. Sassou Nguesso cumule plus de 34 ans au pouvoir au Congo, petit pays pétrolier d'Afrique centrale (environ 4 millions d'habitants).

M. Makaya avait déjà été condamné à deux ans de prison en première instance et la peine a été confirmée en appel en mars 2017. Il a fini de purger sa peine en novembre de la même année mais n'avait pas été relaxé. En janvier 2017, il avait été inculpé pour une nouvelle infraction "de complicité d'évasion" liée à une fusillade en décembre 2016, à la maison d'arrêt de Brazzaville. Au moins quatre personnes, dont un gendarme, avaient été tuées lors de cette évasion. Amnesty international avait appelé jeudi les autorités congolaises à libérer M. Makaya détenu "arbitrairement" depuis neuf mois selon l'ONG. Proche de feu Bernard Kolélas, éphémère Premier ministre pendant la guerre civile de 1997 qui ramena M. Sassou Nguesso au pouvoir, M. Makaya était rentré au Congo fin 2014 après 17 ans d'exil.

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

19479 — D. Cherche emploi ménagère demi-journée. 04 75 23 95

19622 — J.D Togolaise cherche emploi nounou-ménagère logée-nourrie. 04 41 12 53

19629 — J.F. Togolaise cherche emploi nounou-ménagère logée/1/2 jrnée.02936142

19631 — Jeune homme Togol. cherche emploi de gardiennage. 02 55 82 31.

19639 — J.F. Togolaise cherche emploi nounou-ménagère logée. Tel : 06 82 04 74

DIVERS

19238 — Tôles bac allu. transparente en promo. Tél. : 04 54 60 39/05 52 64 04

SERVICES

19642 — Prenez vos nounous-ménagères de suite.06 66 03 23.

RESTAURANTS

Le BOWLING et son Restaurant.

Ouvert du lundi au samedi. Réservation au 06 25 62 34. 19580

AVIS DE RECHERCHE

Les enfants Wilfried MAKOUALA ESSONO et Poupette ENDA-ME Bertille sont priés de se présenter au tribunal de 1er instance de Libreville pour affaire de succession de leur défunt père Feu MANTULUKILA Gilbert. 19623

AVIS

GABON MECA

Libreville - Port Gentil - Moanda

Informe son aimable clientèle que pour la Rentrée Scolaire, ses magasins libres-services de Libreville, Port-Gentil et Moanda seront ouverts tous les samedis en journée continue de 9h à 17h du 1er septembre au 13 octobre 2018 inclus. 18911

Les Bacheliers des Centres de Makokou et d'Oyem ainsi que leurs parents sont invités à une réunion d'informations qu'organise le Groupe SUP de COM à son siège, rue des Grandes Ecoles (entre l'ENS et l'ENSET) le Samedi 15 Septembre à 9 h. 19424

GABON TELECOM

La société GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins deux factures impayées au 31 Août 2018, au titre des prestations Fixe, Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 18 septembre 2018. Passé ce délai, GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la résiliation de ses prestations.

GABON TELECOM remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 19495

Il est porté à la connaissance des personnes ayant fait l'objet d'une évaluation agricole, foncière ou de cadre bâti consécutives à la DUP n° 0289/PR/MUL du 17 Mai 2016 (zone d' Ayemé Plaine) et toujours en attente du paiement de leurs indemnités, de bien vouloir se rapprocher de la Préfecture de Ntoum, pour le dépôt des copies de leurs pièces d'identités avec indications de leurs numéros de téléphones. 19559

UFIGA

L'UFIGA prie l'agent cité ci-après de bien vouloir se présenter à son poste de travail sous un délai de six jours ouvrables dès la parution de la présente annonce.

- Aicha EFONA NTANG, ép. ENGAGUE NDOUME, absent depuis le 6 août 2018. 19624

" Mot à Mot"

Reprise des activés. Lundi 17/09/2018 à 7h. 07 53 28 58. 19625

Editeur recrute journalistes (expérimentés) de presse écrite. Déposer dossier auprès du journal L'UNION qui transmettra. 19541